

Loi sur les pêcheries

● (1240)

Sur le plan politique, lorsqu'on aura adopté l'amendement qu'on lui aura donné force de loi et qu'on aura rendu la loi plus rigoureuse à l'avantage des chasseurs de phoques, il ne restera plus qu'à faire connaître à la population canadienne toute la vérité sur la chasse au phoque, afin que l'on sache bien de quoi il retourne. On a fait avaler un tas d'inexactitudes aux Canadiens à ce sujet. Ainsi, beaucoup ont taxé de cruauté la façon dont on s'y prend pour abattre les phoques. Or on constate maintenant que bon nombre de sociétés respectables de protection des animaux au Canada ont affirmé que la méthode d'abattage des phoques est tout aussi dénuée de cruauté que possible, et même davantage que celles que l'on pratique dans bien des abattoirs canadiens. Elle l'est davantage que celles que l'on pratique dans d'autres secteurs où l'on abat des animaux. Il faut par ailleurs protéger et préserver un certain équilibre naturel. Nous devons continuer à nous nourrir et à nous servir des ressources terrestres à notre avantage. Quant à la prétendue cruauté de la chasse au phoque, on a démontré qu'elle était tout aussi dénuée de cruauté que la plupart des méthodes d'abattage et davantage que certaines autres. Le gouvernement du Canada s'est opposé à ce qu'on emploie des méthodes inhumaines. Je me souviens lorsque l'ancien ministre des Pêcheries a interdit l'emploi du harpon et recommandé celui du gourdin. Nous avons suffisamment de témoignages prouvant que cette méthode est humaine.

J'espère qu'il sera possible de développer la chasse au phoque à Terre-Neuve parce qu'elle représente une importante source de revenu pour les pêcheurs terre-neuviens. Au cours des années passées, la pêche leur a rapporté \$1,000 par année. Cette année, qui fut particulièrement bonne, les pêcheurs en eaux intérieures ont touché en moyenne \$4,000 et \$5,000 grâce à la chasse au phoque seulement. Lorsqu'on pense que la moitié des chasseurs des provinces de l'Atlantique vivent en-deçà de ce qu'on appelle normalement le seuil de la pauvreté, on ne peut plus condamner la chasse au phoque.

Nous avons dû modifier la loi, comme nous devons aussi amener les Canadiens à changer d'avis et de sentiments. Nous avons des loups déguisés en brebis, de faux prophètes, qui ont exploité les sentiments des Canadiens qui se cherchent une cause à défendre et n'en ont pas pour l'instant. Il est regrettable qu'une organisation comme Greenpeace, autrefois d'excellente réputation, ait été mêlée à une affaire tout autre que celles dont elle s'occupait autrefois. Quand elle a protesté contre les essais nucléaires, bien des Canadiens étaient pour elle. Maintenant qu'elle s'occupe de protéger les baleines, bien des Canadiens lui donneront leur appui. Mais quand elle a entrepris de protéger les phoques, elle a fait fausse route, ignorante qu'elle était de ce dans quoi elle s'engageait. J'espère que nous avons réussi à retourner la situation. J'espère qu'à l'avenir nous pourrions dire aux Canadiens combien cette industrie est importante pour les provinces atlantiques, et exactement quelles mesures nous devrions prendre, et de fait nous introduisons dans la loi sur les pêcheries pour protéger ces gens-là dans leur travail.

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, j'appuie sans aucune réserve la motion du député de Grand Falls-White Bay-Labrador (M. Rompkey). Je le félicite pour son travail et je félicite également le

[M. Rompkey.]

gouvernement d'avoir donné à des centaines de Terre-Neuviens les moyens de protéger une tradition qui existe depuis plusieurs centaines d'années. J'en suis très heureux et je suis sûr que les gens de la région de l'Atlantique se réjouissent de voir qu'on admet que ce n'est pas une chasse cruelle. Comme le disait le député, il arrive souvent que des gens, pour une raison ou pour une autre, essaient de détruire la culture d'autres gens.

Je ne crains pas de nommer ces gens. Comme l'a dit le *Sun* de Toronto dans un article, ce sont les personnes suivantes qui veulent bannir la chasse aux phoques: Brian Davies de Vancouver; Franz Weber de Suisse; Michael Moynihan de New York, le frère du sénateur Daniel P. Moynihan, et certaines personnes de Boulder, au Colorado, qui ont accompagné Brian Davies de l'International Fund for Animal Welfare, Greenpeace. Voici ce que dit l'article plus loin:

C'est à cause de ces gens-là qu'à chaque printemps, lorsque les phoques commencent à mettre bas sur les glaces qui descendent de l'Arctique, St. Anthony devient une scène que Paddy Chayefsky aurait intégrée dans son film *Network*, s'il avait été au courant de la situation.

Ce sont des gens qui nuisent aux Terre-Neuviens et malgré tout, on les laisse faire. Ils se sont rendus délibérément sur les lieux de la chasse au phoque l'an dernier au mépris des ordres et provoquèrent les représentants du ministère des Pêches et les chasseurs pour attirer l'attention. Ils prétendaient que les phoques se noyaient et qu'ils étaient frappés par les représentants des Pêches, dans le seul but d'attirer l'attention de la presse et de donner une mauvaise impression aux Canadiens et au monde entier. Ils voulaient donner l'impression que les gens de Terre-Neuve étaient des barbares et mettre un terme à la chasse au phoque.

Comme l'a dit mon collègue, le vent a tourné pas plus tard que le 30 mai dernier, lorsque l'Ontario Humane Society a révélé dans un excellent article qu'elle était convaincue qu'il n'y avait rien de cruel dans la chasse au phoque et qu'elle y souscrivait sincèrement. Voici un extrait d'un article paru dans le numéro du 30 mai 1977 du *Evening Telegram* de Saint-Jean:

La plus importante société pour la protection des animaux du Canada a entériné un rapport d'un comité du gouvernement sur la chasse au phoque qui soutient que la chasse au phoque est pratiquée chaque année à Terre-Neuve dans le plus grand respect des règlements et avec le plus grand soin.

Vendredi, l'Ontario Humane Society, qui compte 20,000 membres, a adopté à l'unanimité une résolution appuyant le rapport du comité chargé d'étudier la question de la chasse au phoque, lors de ses assises annuelles qui ont eu lieu à Honey Harbour, en Ontario.

Ce comité, créé par le gouvernement fédéral en 1971, se compose d'hommes de sciences, de vétérinaires et de membres de sociétés pour la protection des animaux, tant à l'échelon national qu'à l'échelon international.

Il sera peut-être davantage question de cela plus tard, mais je voudrais recommander à tous les députés, s'ils ne l'ont pas encore fait, de lire la brochure publiée par le ministre des Pêches et de l'Environnement (M. LeBlanc) sous le titre: «La chasse au phoque». Tous les députés devraient en faire parvenir des exemplaires à leurs électeurs, pour que les Canadiens sachent qu'il s'agit d'une chasse tout à fait civilisée, qui peut se poursuivre sans que cela mette notre société en danger, et pour que soient démenties les fausses rumeurs et les fausses provocations qu'ont répandues un certain nombre de Canadiens qui ne devraient pas avoir droit à ce nom.